

Bonjour chers lecteurs, chères lectrices,

Bienvenue à cette deuxième chronique d'intérêt public. Lors de mon premier texte le 24 septembre dernier, je vous ai parlé du futur du peuple québécois rempli d'incertitude.

Aujourd'hui, je tenterai de vous faire réaliser que notre avenir est intimement lié aux orientations que prendra le «fédéral».

## L'AVENIR DE LA FÉDÉRATION CANADIENNE

Une fédération respectueuse est formée d'états dont la participation est librement consentie. L'Europe s'en est construit une démocratique alors que celle de Russie basée sur la domination de ses voisins s'est écroulée au début des années 90.



M. Jean-Pierre  
PLOURDE

Suite à la conquête, le Québec est entré dans ce pays sans en avoir eu le choix, on l'appelait alors Confédération et elle ne comportait que deux partenaires, le haut et le bas Canada.

Malgré toute la bonne volonté des gouvernements québécois successifs, le message que le Québec a reçu de ses partenaires a toujours été négatif et irrespectueux à son endroit. Qu'on pense aux humiliations de Bourassa, au lac Meech, à la nuit des longs couteaux sous René Lévesque, et à bien d'autres.

Devant les refus répétés de la fédération, les Québécois, par le référendum de 1995, ont choisi la voie de la démocratie, reconnue par l'ONU, pour faire respecter leur identité et le droit à la liberté.

La perte du référendum par la «fédération» l'aurait obligée à se retirer du territoire québécois et à rendre au peuple sa liberté. Les questions territoriales auraient été limitées à la bonne volonté des parties.

**En résumé, le Canada se substitue à la démocratie. Il modifie l'issue du vote et il nous impose un état de droit. Les tribunaux de la «fédération» régleront les litiges avec ou sans notre accord.**

Au lendemain de sa courte «victoire» référendaire, la stratégie de la «fédération» se présente comme suit:

1. Inciter un fédéraliste notoire à se présenter au Québec.
2. Travailler à le faire élire.
3. Après l'élection du candidat, et sachant que la souveraineté ne peut exister sans territoire, il priorise le «droit» sur la démocratie, il transfère la propriété des territoires des Québécois vers une minorité basée sur la race. Il choisit pour se faire des négociateurs partisans, voir note 2.
4. Il informera minimalement le peuple sur ces négociations. Aucune véritable discussion ne sera entretenue dans les médias sur les conséquences.
5. Retour à la case départ pour le peuple québécois à la suite de la conquête!

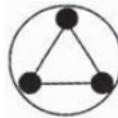
Les discussions actuelles visent rien de moins que la saisie de nos biens et le transfert du droit de gestion de nos territoires vers une minorité. Il m'apparaît évident que ces négociations sont nulles et inconstitutionnelles car obtenues par des moyens plus que douteux.

La constitution canadienne jusqu'au référendum de 1995 reconnaissait la juridiction des provinces sur leur territoire et leurs champs de compétence. Ce ne sera plus le cas pour le Québec francophone dépossédé. Il y a donc ici modification unilatérale de la constitution canadienne. Comment peut-on rester les bras croisés et attendre la suite?

### **M. Harper, la lutte au terrorisme commence par le respect de ses partenaires et voisins.**

Plusieurs journaux canadiens anglais entretiennent la haine et le racisme et on nous accuse d'en être la source! Je suis très inquiet pour l'avenir de ce pays...

**Vive la démocratie..., l'avenir, c'est maintenant!**  
**Jean-Pierre Plourde, citoyen.**



#### Notes et références:

1. M. Normand Lester et Robin Philpot sont deux Anglo-Saxons. Les ouvrages qu'ils ont produits sont très bien documentés et difficilement contestables.
2. Notre représentant nommé par M. Charest est M. Yves Fortier, ancien ambassadeur du Canada. On négocie entre amis quoi!
3. Pour connaître votre histoire, lire les trois écrits de Normand Lester, Le livre noir du Canada anglais. Manipulations et injustices y sont dénoncées depuis la conquête jusqu'à nos jours, le tome trois traite en particulier de sport pour ceux que ça intéresse!
4. Mon prochain texte sera publié le 22 octobre 2006.
5. On peut lire l'ensemble de mes textes sur: <http://saglacweb.com>
6. Écrivez-moi à: [saglac@gmail.com](mailto:saglac@gmail.com)

Ce texte est financé par des intérêts privés, non subventionné et indépendant de tout parti politique. Il représente exclusivement l'opinion du signataire.

Réf. POL97-06OCT-CRNIK2